

**D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus**

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne. ☒

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Le lycée d'enseignement général et technologique poursuit sa politique d'ouverture comme définie dans le projet d'établissement. Nous avons limité notre stratégie internationale, du fait de la structure et du nombre limité des effectifs, à l'UE.

a) Choix des partenaires

Le développement de nos partenariats a trois origines.

La première est due, principalement, à la nature de nos formations ; la plasturgie, les composites et la conception et fabrication d'outillages.

La seconde vient du rectorat de Poitiers qui nous a sollicités pour développer un partenariat avec le Land du Mecklembourg Vorpommern en Allemagne. Actuellement nous travaillons avec le " Schweriner Ausbildungszentrum (SAZ) " qui est notre relai auprès des entreprises allemandes. Un de nos contacts tient le rôle de mentor pour nos étudiants. Cet établissement vient d'ouvrir un nouveau département, " Schweriner Kunststoffkompetenzzentrum (SKK) " avec lequel nous allons pouvoir développer notre partenariat et nos mobilités de personnels enseignants d'ici quelque temps et nos mobilités d'études si notre référentiel le permet.

Enfin la troisième est issue d'un programme Léonardo. Nous avons réactivé des échanges virtuels avec un des pays participant d'un projet pilote 1997/2000.

b) Régions géographiques

Le fait que le programme Erasmus soit initialement pour les mobilités de stage nous amène à une diversité de régions européennes sans choix particulier.

La fédération de la plasturgie envoie chaque année une liste d'entreprises européennes susceptibles d'accueillir des étudiants français préparant le BTS Europlastic. Les étudiants recherchent des entreprises filiales ou appartenant à un groupe industriel qu'ils connaissent suite aux stages réalisés en France. Enfin nous proposons des contacts à partir de notre carnet d'adresses sans rechercher une région géographique, mais plutôt une spécificité industrielle de l'entreprise. Seule la région du Mecklembourg a été imposée, de fait.

c) Objectifs et groupes cibles

Dans le cadre des mobilités sortantes, il y aura deux groupes cibles, celui des étudiants pour les mobilités de stage et d'études et celui des personnels enseignants.

Un troisième groupe, celui des personnels non enseignant, pourra s'ajouter si des demandes sont présentées.

Le cas des mobilités entrantes ne se présente pas actuellement, mais à l'horizon des années 2016/2020, selon notre calendrier.

Les objectifs dépendent de l'évolution de nos référentiels mais la mobilité de stage reste une demande très forte de la Fédération de la plasturgie dans la formation des étudiants.

Ces stages restent pour les étudiants le moyen de découvrir une autre culture, une autre manière de travailler en entreprise, une nouvelle équipe de travail, des clients, des fournisseurs, d'enrichir ses compétences linguistiques et d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles, de valoriser sa formation en lui apportant une dimension transnationale et enfin de mieux se connaître et de réaliser une expérience personnelle.

Pour les enseignants on retrouve beaucoup d'objectifs communs aux étudiants notamment les compétences linguistiques et professionnelles ainsi qu'une dimension transnationale réalisée dans une expérience personnelle de nos jours, encore rare.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Notre établissement est un lycée, donc pas à proprement parlé un établissement d'enseignement supérieur et de ce fait, il ne semble pas être un intervenant majeur dans le développement des projets de coopération européenne et internationale tels qu'ils sont définis dans la présentation, qui a été faite à Paris le 10 avril dernier, de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) à travers le diaporama "Aspects techniques et points de contrôle de votre formulaire de candidature".

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La participation de l'établissement au programme "ERASMUS POUR TOUS" permet de mettre en place une évolution ou une adaptation dans la politique du lycée sans être pour autant une modernisation. Les établissements scolaires de type lycée sont moins autonomes que les établissements de l'enseignement supérieur telles que les universités et grandes écoles.

En reprenant Les 5 Priorités de l'UE pour l'enseignement supérieur, nous pensons que les quatre premières seront nécessairement atteintes.

-Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés:

par la mise en place des actions pour développer le niveau de communication en anglais

-Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur :

par l'apport des étudiants en capitalisant leurs expériences de stages à l'étranger (pratiques mises en œuvre, nouvelles technologies...)

-Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale :

la mobilité des enseignants amène une amélioration dans l'usage de l'anglais et une plus grande connaissance des différents systèmes d'enseignement. Un transfert de méthodologie d'enseignement peut être utile ponctuellement

-Faire le lien entre l'enseignement supérieur, les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional : ce point est déjà atteint par les échanges avec les entreprises d'accueil de nos étudiants. Par ailleurs, un centre régional de ressources technologiques a pu être présenté à trois entreprises allemandes lors d'un échange organisé par notre établissement.

-Améliorer la gouvernance et le financement :

comme indiqué ci-dessus, l'autonomie dans la gouvernance au lycée est bien moindre qu'en université, notre établissement reçoit des fonds publics sous la forme de dotations globales qui couvre plusieurs types de dépenses mais la somme ne permet pas de prendre en compte des aides aux mobilités ou à l'organisation des programmes européens.

Nous avons recours aux aides régionale et bilatérale pour garantir un degré suffisant de financement.

Nous serons très regardants sur l'impact financier du nouveau programme.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)